Vie socio-économique et développement des communautés forestières de la Likouala (république du Congo)

Socio-economic life and development of forest communities in Likouala (republic of Congo)

[1]LOUZALA KOUNKOU Bled Dumas Blaise et [2]MALIKI Christian

Résumé

L'exploitation des ressources forestières congolaises est axée sur la production de la matière ligneuse. Cependant, les impacts sociaux et environnementaux associés à cette activité ne sont pas pris en compte lors de la planification des opérations forestières. Pourtant, la gestion forestière continue prône de plus en plus la prise en compte des systèmes de valeurs des communautés locales dans l'aménagement forestier. L'étude vise à contribuer à une meilleure connaissance de la vie socio-économique et le de contribuer au développement local des populations de la Likouala. Ce travail a été réalisé dans les unités forestières d'aménagement attribuées aux compagnies forestières travaillant dans le Département de la Likouala. Des enquêtes sont effectuées dans les villages et les chantiers forestiers qui se trouvent dans la Likouala. Les résultats ont permis d'identifier les enjeux socio-économiques et les impacts de l'exploitation forestière sur les communautés villageoises et les travailleurs forestiers. Ils montrent aussi que les populations ne sont pas impliquées dans le processus de l'Unité Forestière d'Aménagement. En outre, Les résultats montrent que dans le Département de la Likouala, le taux de chômage est estimé à près 3,06% dont 0,94% de chômeurs et 2,72% de diplômés sans emploi contre un taux d'occupation de la population totale représentant 49,67%. Ce taux présente des disparités suivant les Districts. Dans les Districts de Dongou, il est de 40% et 37% Bétou, et faible dans le District de Enyéllé avec 23%. Tandis qu'à Bétou les actifs (43%), les diplômés sans emploi (46%) et les ménagères (42%) sont plus nombreux, suivi de Enyéllé avec 36% des actifs, 38% des diplômes sans emploi et 31% des ménagères par rapport au District de Dongou qui compte 21% des actifs, 16% des diplômés sans emploi et 27% des ménagères.

Mots-clés : Likouala, République du Congo, Développement local, Economie.

Abstract

The exploitation of Congolese forest resources is focused on the production of woody material. However, the social and environmental impacts associated with this activity are not taken into account when planning forestry operations. However, forest management continues to advocate more and more the consideration of local community value systems in forest management. The study aims to contribute to a better knowledge of socio-economic life and to the local populations of Likouala. This work was carried out in the forest management units assigned to logging companies working in the Department of Likouala. Surveys are carried out in the villages and forest sites located in the Likouala. The results made it possible to identify the socio-economic issues and the impacts of logging on village communities and forest workers. They also show that the populations are not involved in the process of the Forest Management Unit. In addition, the results show that in the Department of Likouala, the unemployment rate is estimated at nearly 3.06%, including 0.94% unemployed and 2.72% unemployed graduates against an employment rate of total population representing 49.67%. This rate presents disparities according to the Districts. In the Districts of Dongou, it is 40% and 37% Bétou, and low in the District of Enyéllé with 23%. While in Bétou there are more working people (43%), unemployed graduates (46%) and housewives (42%), followed by Enyéllé with 36% of working people, 38% of unemployed graduates and 31% of housewives compared to the District of Dongou which has 21% of working people, 16% of unemployed graduates and 27% of housewives.

Keywords: Likouala, Republic of Congo, Local development, Economy.

Introduction

Les économies africaines trouvent leurs racines dans des ressources naturelles abondantes tirées d'une surabondance d'écosystèmes qui émaillent le continent. Les forêts font partie intégrante de cette mosaïque. Couvrant plus de 34%, C. AUBERTIN, V. BOISVERT et F-D VIVIEN (1998, p. 11), de la superficie terrestre de l'Afrique, elles peuvent se complimenter d'être les piliers de nombre d'économies africaines.

Pour cela, le développement local des villages doit être au centre des préoccupations de divers agents de développement. Les responsables locaux sont alors mis dans une position d'entière responsabilité pour le bien-être des populations concernées. Ils sont appelés à recenser, dans tous les secteurs de développement socio-économique, les voies et moyens susceptibles d'enclencher la dynamique de développement.

La présente étude vise à contribuer à une meilleure connaissance de la vie socio-économique et le développement local des populations vivant dans le Département de la Likouala. Cette analyse dresse un portrait des modes du développement local et de revenus des menages de la Likouala et pose, par ailleurs, le problème de la place qu'occupent les populations dans le développement des communautés forestières de la Likouala.

1. Méthodes et Matériel

1.1. Méthodes

Pour atteindre l'objectif de l'étude, la démarche méthodologique adoptée comprend la documentation, l'enquête de terrain, le traitement des données et l'analyse des résultats.

La recherche documentaire a porté sur la consultation et l'exploitation des ouvrages généraux et spécifiques. Il s'agit des rapports d'études et des documents cartographiques de la République du Congo en général et de la zone d'étude en particulier, des articles et revues scientifiques, des thèses et mémoires et rapports d'étude publiés à travers le monde.

En outre, au cours de la recherche documentaire, des documents et rapports susceptibles de donner des informations sur l'histoire des peuples et de l'exploitation forestière dans la zone d'étude ont été consultés.

1.2. Enquête de terrain

L'enquête a été menée auprès de la population. Un questionnaire a été soumis à un échantillon de 150 chefs de ménages. Il a été visité trois Districts (Bétou, Dongou et Enyéllé) sur sept et les sociétés forestières (Likouala Timber-SA et Société Forestière et Industrielle du Bois) que compte

le Département de la Likouala. Ce choix a été fait d'une manière raisonnée. Les Districts ont été retenus en tenant compte d'un certain nombre de critères (Figure 1), notamment l'existence des sociétés (Likouala Timber SA et Société Forestière et Industrielle du Bois) d'exploitation forestière et le niveau avancé des études du plan d'aménagement en cours d'élaboration. Au sein de ces Unités Forestières d'Aménagent, les trois Districts ont été retenues comme unité spatiale d'observation des pratiques du développement communautaire et de l'économie sociale.

Un échantillon de 150 chefs de ménage sur 7661 directement impactés par les activités d'exploitation forestière en raison de leur localisation a été retenu. Les chefs de ménages sont répartis spatialement dans trois Districts sur sept que compte le Département de la Likouala. Les chefs de ménage de sexe masculin représentent 65% de la population enquêtée contre 35% des femmes chefs de ménage. Ces chefs de ménage sont répartis dans 15 villages sur un total de 137, SDAT, Likouala (2015, p. 54) choisis en raison de la facilité d'accès sur le site d'observation et surtout de leur proximité des chantiers forestiers.

Figure 11 : Division administrative du département de la Likouala

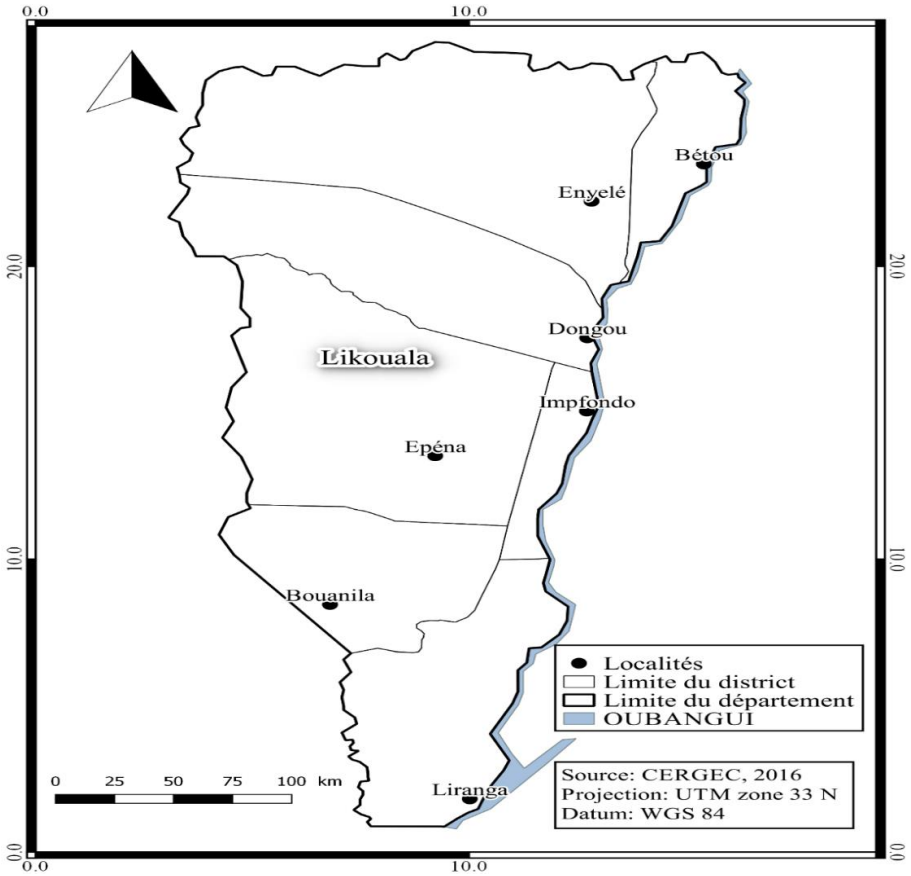

1.3. Matériel

Le logiciel Excel a permis de traiter les données statistiques collectées à travers les différentes figures. Le logiciel Word a été utilisé pour la saisie.

2. Résultats

2.1. Le statut socio-professionnel des chefs de ménage

Les résultats obtenus suite à l'analyse des données permettent de présenter le statut socio-professionnel des chefs de ménage pour une meilleure évaluation de leur statut. La figure 2 présente la proportion du statut social de chefs de ménage.

Figure 2 : Statut socio professionnel des chefs de ménage

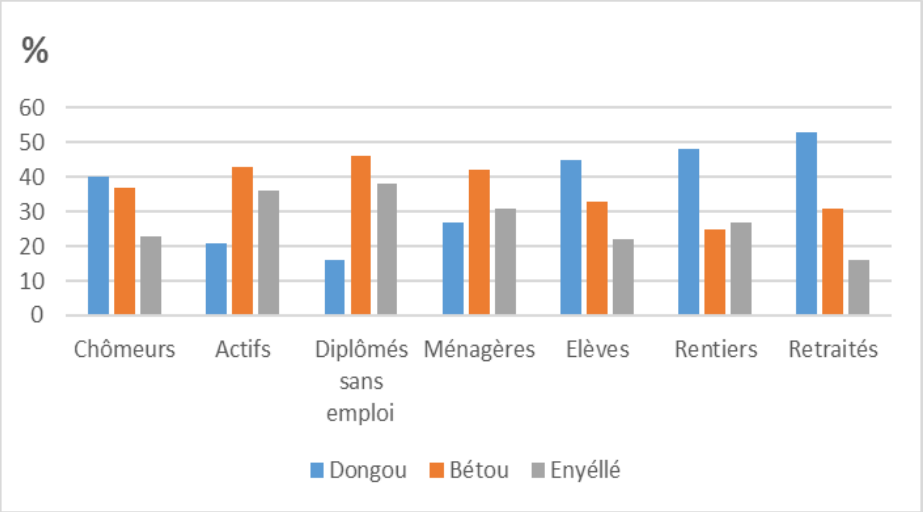

Source : Enquête de terrain, 2019.

Dans le département de la Likouala, le taux de chômage est estimé à près 3,06% dont 0,94% de chômeurs et 2,72% de diplômés sans emploi contre un taux d'occupation de la population totale représentant 49,67%. Ce taux présente des disparités suivant les Districts. Dans les Districts de Dongou il est de 40% et 37% Bétou, et faible dans le District de Enyéllé avec 23%, comme illustre la figure n°2. Tandis qu'à Bétou les actifs (43%), les diplômés sans emploi (46%) et les ménagères (42%) sont plus nombreux, suivi de Enyéllé avec 36% des actifs, 38% des diplômes sans emploi et 31% des ménagères par rapport au District de Dongou qui compte 21% des actifs, 16% des diplômés sans emploi et 27% des ménagères. Toutefois, les élèves (45%), les rentiers (48%) et les retraités (53%) sont plus important à Dongou, ensuite le District de Bétou avec 33% des élèves, 25% des rentiers et 31% des retraités et la plus faible proportion se trouve à Enyéllé avec 22% des élèves, 27% des rentiers et 16% des retraités. Les enquêtes socio-économiques menées au cours de cette étude montrent que les principales activités de la population dans le Département la Likouala

sont l'agriculture (57%), la chasse (23%), les fonctionnaires et employés des sociétés forestières (13%) l'artisanat minier et autres (7%).

Les revenus des ménages enquêtés résultent de diverses activités. Il s'agit des activités agricoles, la chasse, la pêche, les fonctionnaires, les personnels de la société forestière, les ouvriers, etc. Certains ménages ne considèrent pas leurs activités comme une source de revenus. Plus de 57% ne gagnent pas un revenu annuel de 50 000 FCFA et 32% ont des revenus compris entre 50 et 100 000 FCFA. Le reste des chefs de ménages représentant 11% ont un revenu mensuel supérieur à 100 000 FCFA.

2.2.1. Relations sociales dans les ménages Bantou

Dans la zone d'étude, la famille est sacrée et étendue. Le groupe domestique peut réunir sous un même foyer le père, la mère, les enfants (les enfants en âge de mariage, où les enfants issus d'une union antérieure des conjoints). Il peut encore s'agir d'un groupe domestique d'individus liés ou non par le sang, qui vivent ensemble dans le même foyer. C'est une structure des ménages qui est généralement celle d'une famille élargie avec une taille moyenne de six personnes ou plus.

2.2.2. Relations sociales dans les ménages Babinga[1]

Les Babinga ou peuples autochtones ont un mode de vie semi-nomade. Ils vivent principalement dans la forêt et de la forêt. La chefferie tribale est héréditaire selon le principe patrilinéaire qui régit la famille. Les chefs sont les plus âgés, ils initient les adolescents jusqu'à l'âge de *Kombéti* (A. Hauser et L. Dussaud, 1951, p. 15), le chasseur de l'éléphant. Avant cet âge, on ne peut exercer le pouvoir au sein de la communauté.

L'exercice de la fonction révèle une bipartition : un chef aîné, le *Ntuma*, qui a le pouvoir spirituel et un chef cadet, le *Kombéti*, qui a le pouvoir temporel (A. Hauser et L. Dussaud, 1951, p. 24). Dans certains groupes les deux chefs sont de la même famille et le cadet succède à l'aîné tandis que son pouvoir change de domaine. Dans d'autres, il y a deux familles de chefs correspondant aux deux pouvoirs. Le *Ntuma* peut être en même temps, le *Kombéti* d'une sous-tribu, de même que peut l'être le *Kombéti* de la tribu.

Le chef se présente comme le détenteur du secret des grands équilibres entre les forces du mal, et du bien et se situe à l'interface entre le monde des ancêtres morts et les vivants. Il se distingue par

[1] **Babinga** est une dénomination locale des peuples autochtones qui sont communément appelés pygmées.

une bonne connaissance de la forêt, des arbres, des animaux, etc. La chefferie revêt alors le caractère de sacré.

La croyance est fondée sur le *Komba*, le Dieu qui pourvoit aux besoins. Les peuples Babinga vivent au rythme des productions naturelles, c'est-à-dire de la forêt. C'est la principale, cause de leur nomadisme.

La vie en société dans la forêt chez les Babinga privilégie l'harmonie dans le groupe. A ce propos, A. Hauser et L. Dussaud (1951, p. 22) mentionnent qu'ils sont un peuple paisible ; « les rares querelles ne font jamais d'éclats de voix comparables à ceux des Bantou ».

La famille restreinte ou la famille conjugale est, chez les Babinga, une réalité de fait, matérialisée par la hutte qui l'abrite (photo 1).

Photo 1 : ***Famille des Babinga devant leur hutte en forêt à Enyéllé***

Photo, B.D.B. Louzala Kounkou, Juillet 2019

2.3. Conditions et cadre de vie de la population

Dans le Département de la Likouala, le village est la plus petite unité de vie sociale. L'occupation de l'espace par la population ne présente pas des différences par rapport à l'ensemble du territoire national congolais. En effet, les petits villages sont ethniquement quasi homogènes alors que les grands centres ruraux sont hétérogènes. L'habitat villageois se présente en forme de village rue et de village groupé. Les villages sont marqués par la présence de deux noyaux. Le premier noyau est occupé par les Bantou. Il est souvent mieux aménagé et c'est le lieu où l'on trouve les infrastructures socio-économiques (école, centre de santé, etc.) dans le village. Le second noyau est les Babinga. Il est construit de manière sommaire avec huttes en feuilles de marantacées soutenues par une armature en lianes ou encore avec des planches issues des chutes de scierie. La

quasi-totalité de la population est sédentaire dans les villages. Seuls les Babinga n'ont pas de logement fixe ; ils vivent dans les campements. Il ressort des enquêtes que 47% de la population sont propriétaires de leurs maisons contre 25% de locataires, 21% des entreprises et 7% des parents de ménages logés (Figure 3).

Figure 3 : Occupation des habitations par les chefs de ménage enquêtés

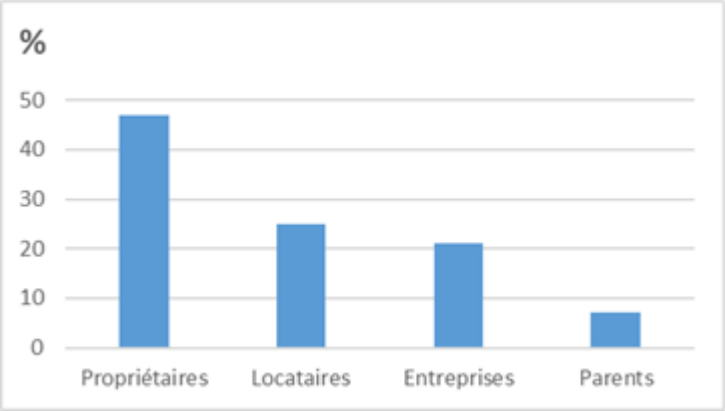

Source : Enquête de terrain, 2019.

Les conditions des habitations varient suivant les ménages. Les habitations sont soit en matériaux durables, de briques agglomérées, adobe, de tôles, en planches, etc., soit en matériaux précaires faits de lianes, de bambous, de feuilles, etc comme il ressort de la planche 1.

Selon les résultats des enquêtes de terrain, 21% de la population vivent dans les habitations ayant une toiture en tôles ondulées, 49% en pailles/feuilles, 19% en tuiles de bambous et 11% de la population s'abrite dans des habitations recouvertes de bâche moderne distribuée pour la plupart par le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR). Très peu d'habitations ont des murs des maisons bâtis en briques agglomérées (5%), en tôles (3%), en briques cuites (5%). La population utilise souvent les pailles et feuilles (47%), la terre battue (20%) et la planche (21%) pour la toiture et la construction des murs des logements. Toutefois, 65% du revêtement au sol est essentiellement fait de terre battue contre 22% des habitations ayant un revêtement au sol fait de ciment. Les carreaux sont de moins en moins rencontrés seulement 13% des habitations des ménages enquêtés.

Planche 1 : Habitations construites en matériaux divers dans les villages de la Likouala

Photo 2 : Habitations en planche à Enyellé *(Photo, B.D.B. Louzala Kounkou, Juillet 2019)***.**

Photo 3: Murs de clôture en planche à Bétou *(Photo, B.D.B. Louzala Kounkou, Juillet 2019).*

Photos 4 et 5 : Maisons d'habitations en matériaux non durables à Dongou *(Photo, C. Maliki, Juillet 2019)***.**

Photo 1 : Bâtiment scolaire en matériaux de construction locaux périssable à Dongou *(Photo, C. Maliki, Juillet 2019).*

Photo 2 : Bâtiment scolaire en matériaux de construction durable à Dongou *(Photo, C. Maliki, Juillet 2019).*

La majorité des ménages enquêtés vivent dans une précarité aigue. Au demeurant, 86,5% des ménages de notre échantillon sont privés de l'électricité et s'approvisionne en énergie d'éclairage

à partir de diverses sources représentées par la lampe tempête, la torche à pile contre une minorité de 13,50% qui a accès à l'électricité comme le montre la figure 4. La société nationale chargée de la distribution de l'énergie électrique ne dispose pas des moyens nécessaires pour assurer la fourniture de l'électricité aux usagers dans les villages. En effet, dans la localité de Boyélé, malgré l'installation d'un groupe électrogène, la majorité des ménages ne bénéficie pas des services attendus. Les coupures d'électricité sont fréquentes et le fonctionnement limité et sporadique du groupe électrogène dans la production de l'électricité ne satisfait pas les populations. Ce groupe électrogène ne fonctionne pas en plein régime faute de carburant et parfois de pièces de rechange. En conséquence, les ménages recourent à d'autres alternatives pour satisfaire leurs besoins d'éclairage, notamment l'utilisation des lampes traditionnelle à huile de palme.

Figure 4 : Proportion des ménages enquêtés qui ont accès à l'électricité

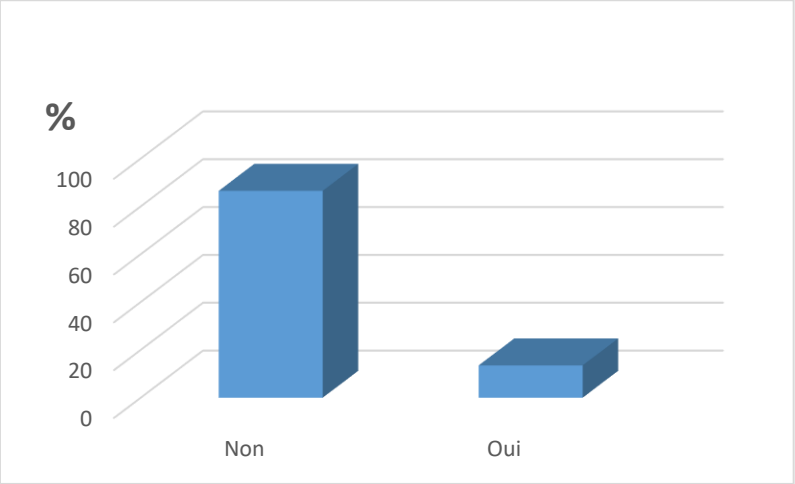

Source : Enquête de terrain, 2019.

Bien que la connaissance par les populations du cahier de charges des exploitants forestiers soit faible, ces populations n'hésitent pas à s'exprimer sur le respect des engagements par les sociétés forestières.

2.4. Les problèmes socio-économiques des populations de la Likouala

L'agriculture traditionnelle dans la Likouala est confrontée à de nombreux problèmes dont les plus saillants sont d'ordre socio-organisationnel et économique. Ces problèmes observés dans les Districts de Dongou, Bétou et Enyéllé sont dans l'ensemble semblables à ceux rencontrés par les ruraux dans le Département de la Likouala.

Sur le plan de la pratique agricole, on constate que le nombre d'actifs ne fait que décroître pour la simple raison que les jeunes ne s'intéressent pas aux travaux champêtres. Les jeunes, habitués à travailler dans les chantiers forestiers qui leur procurent des revenus raisonnables, accordent très peu d'intérêts aux activités agricoles traditionnelles. Ils préfèrent tenter leur chance dans les chantiers forestiers. Il en résulte le vieillissement de la population active agricole.

Sur le plan organisationnel, le travail agricole en milieu rural forestier est pénible. Avec la sédentarisation des villages et la dégradation des écosystèmes forestiers autour de La Likouala, on assiste de plus en plus à un éloignement des champs par rapport au village ; ce qui occasionne des longues heures de marche. Le nombre d'heures de travail quotidien varie d'un jour à l'autre et d'une période de l'année à l'autre. Il peut s'expliquer sous deux formes : les problèmes sociaux (santé, décès, etc.) et d'aptitudes physiques. Ce dernier problème se pose avec gravité, car il a des incidences sur la productivité du travail. En fait, la durée du travail quotidien est fonction de la nature des activités à accomplir (travaux préparatoires : semis, sarclage, binage, etc.). Sur les sept jours de la semaine, le travail ne s'effectue que sur cinq selon la vigueur de la considération spirituelle c'est-à-dire le paysan consacre les deux autres jours pour la prière à l'église.

Les agriculteurs ont évoqué de multiples difficultés auxquelles ils sont confrontés. Plus de la moitié ont cité, la pourriture de manioc qui est une menace grave, parce qu'elle s'attaque à la première culture du paysan et donc à sa principale source de revenus. La menace est d'autant plus grave que les services de recherche et la société forestière en place n'ont pas encore trouvé de parade à cette maladie.

Le vol est aussi un problème auquel doivent faire face les cultivateurs. Il s'agit du vol des cultures sur pied opéré dans les champs. Un grand nombre de cultivateurs en est victime (112 champs sur 150, soit 75%). Il est assez difficile pour eux de lutter contre ce fléau surtout lorsque les champs se trouvent très loin des habitations, en forêt. Or, en raison de la lutte contre le braconnage, il est interdit aux cultivateurs de construire des huttes pour s'y abriter et guetter les malfrats. Les responsables de ces vols, selon les cultivateurs Bantou, seraient principalement des Babinga qui, faute d'avoir leurs propres champs, « se servent dans les champs Bantou ».

Pour les populations enquêtées, les sociétés forestières ne participent pas efficacement à l'amélioration des infrastructures et le développement local. Elles regardent de très loin les aspects liés au développement communautaire ; un fort taux de 71% d'opinions défavorables sur les sociétés contre 9% d'opinions favorables et 20% sans réponse.

3-Discussion

La question de la vie des populations en milieu forestier est étudiée par I. Tessier, (2003, p.67) au Québec. Elle analyse la dévitalisation socio-économique des régions-ressources et la contribution des entreprises collectives du secteur forestier au développement local. L'auteur analyse la prise de conscience collective face à la précarité de l'environnement forestier et des conditions de vie des populations forestières qui reste encore précaire. C'est la même situation dans le Département de la Likouala dont certains faits liés à la foresterie sociale, au développement local et tant d'autres sur la situation critique des populations vivant dans les zones forestières.

La compréhension de la complexité de la relation entre la population et le milieu forestier est au centre du développement local, social et économique. Le problème de la dynamique des écosystèmes forestiers et l'interactivité entre populations locales, pratiques, représentations et institutions doivent être harmonisé. Cette interactivité doit favoriser le développement local et l'exploitation forestière dans le Département de la Likouala. C'est le même problème que G AKOUEHOU SEHOUNKPINDO., (2003, p.26) a constaté au Bénin concernant la relation entre la population locale et la gestion des ressources qui engendre également la question des modèles de gestion de la société, à différentes échelles de prise de décision et d'emprise sur la réalité sur le terrain. Toutefois, la transformation dynamique des paysages est fortement tributaire des savoirs, savoir-faire et des représentations communautaires.

La lutte contre la pauvreté est une priorité de la FAO. Cette dernière met en œuvre de nombreux projets dans le monde, pour combattre les inégalités et favoriser le développement local par la promotion de la participation et de la négociation. Le développement local participatif et négocié apparaît comme « un fil conducteur pour la découverte de solutions aux défis auxquels doit répondre la communauté internationale ». Dans le Département de la Likouala, le développement local ne favorise pas la participation de la population locale à la décision en allant du bas vers le haut. Le dialogue social et la participation entre acteurs ne sont pas encore bien installés, notamment dans le respect du cahier de charges, entre les sociétés forestières et les populations locales. Toutefois, DUMOULIN David et FOYER Jean (2005, p.167) illustrent la même situation au Mexique dans une dynamique de conflit politico-technologique entre les populations locales et les sociétés d'exploitation forestière à cause de la faible participation des populations à la grande décision.

Conclusion

L'exploitation industrielle du bois dans le Département de la Likouala se fait principalement par les sociétés forestières et procure aux services administratifs et à l'Etat des ressources financières. Elle induit des recettes au profit du Trésor Public et permet aussi, aux territoires locaux de se construire ou de se structurer par ses multiples apports tant au plan social qu'économique. Toutefois, le niveau de la mise en œuvre des dispositions conventionnelles et de prise en compte des droits des populations locales ne sont pas satisfaisants à la structuration du territoire par l'apport des infrastructures socio-économiques au profit des communautés forestières du Département de la Likouala. Le modèle selon lequel les sociétés d'exploitation forestière se voient attribuer des contrats pour les concessions forestières par le gouvernement de la République du Congo ne réjouit nullement les populations locales. De ce fait, les populations locales des zones forestières du Département de la Likouala ne sont guère satisfaisantes. Cependant, l'exploitation industrielle du bois ne fournit pas les avantages attendus aux communautés locales qui sont vulnérables aux conflits avec les sociétés qui protègent la forêt contre le braconnage (Unité de Surveillance et Lutte Anti-Braconnage) et la mauvaise gestion permanente des écosystèmes forestiers.

Références bibliographiques

AKOUEHOU SEHOUNKPINDO Gaston, 2003, « Le territoire, les représentations sociales des espaces forestiers, la valorisation des coutumes et la gestion de la forêt classée des Monts Kouffé au Centre du Bénin », *In* : Dugué P., Jouve Ph., (éds.), *Organisation spatiale et gestion des ressources et des territoires ruraux*. Actes du colloque international, 25-27 février 2003, Montpellier, France. Umr Sagert, Cnearc, 708 p.

AUBERTIN Cathérine, BOISVERT Valérie et VIVIEN Franck-Dominique, 1998, "La construction sociale de la question de la biodiversité", *Natures, Sciences, Sociétés*, Paris, France, vol. 6, n° 1, p. 7-19.

DUMOULIN David et FOYER Jean, 2005, "Bioprospection et savoirs indigènes au Mexique: la dynamique d'un conflit politico-technologique", *Cahier du GEMDEV* n°30, p. 165–185

FONTON Jean Marc et LEVESQUE Andrée, 1992, *Initiation au développement économique local et au développement économique communautaire : Expériences pertinentes et Études de cas*, Institut de formation en développement économique communautaire (IFDÉC), Montréal, 111 p.

GRAZIANI Sylvie, 2004, "Développement territorial durable et participation volontaire : le cas du parc naturel régional de la Corse", *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n 2, avril, p. 239-257.

GROPPO Paolo, (dir), 2012, *Développement territorial participatif et négocié (DTPN). Un abrégé de proposition méthodologique*. Document de travail de la Division des terres et des eaux 1. FAO, Rome, 53 p.

HAUSSER André et DUSSAUD L, 1951, Rapport de mission chez les Babinga, n° 2392, l.E.C, 57 p.

KARSENTY Alain, 2008. Des « communautés locales » problématiques. *In* : *La gestion concertée des ressources naturelles. L'épreuve du temps*, Gret - Karthala, p. 277 - 288.

LEVESQUE Benoît, 2001, *Le développement local et l'économie sociale : deux éléments incontournables du nouvel environnement sociale*, UQAM. http : www.globenet.org /archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/ciriec/leveque, [en ligne], (consulté le 27 octobre 2019).

OBIMBOLA Gildas, 2007, *Guide de structuration des communautés semi-nomades en une association représentative au sein d'un conseil de concertation de la série de développement communautaire de l'unité forestière d'aménagement,* Document de travail, CIB, Pokola. 17 p.

Plan National de Développement CONGO 2012-2016 Livre 1 DSCERP 2012-2016.

TESSIER Isabelle, 2003, *L'économie sociale en milieu forestier : Les coopératives forestières et les organismes de gestion en commun dans le développement des régions-ressources du Québec*, Mémoire de maîtrise de Géographie, Université du Québec, Montréal, 132 p.

Auteurs

[1]Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville.

[2]Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville, malikichrist9@gmail.com